

15 JUL. 2000

Un jour d'avril 1998, Sylvie quitte Chowchilla, prison d'Etat du nord de la Californie. Elle vient d'y passer un an pour usage de crack. Quelques heures plus tard, elle est dans un avion à destination de Paris, capitale d'un pays où elle n'a jamais mis les pieds. Son pays, prétendent néanmoins les autorités américaines qui l'expulsent. Née à Monaco de parents français, Sylvie n'était qu'un bébé de 3 ans lorsque sa famille a émigré outre-Atlantique. Elle y a pris racine, en pensant qu'une naturalisation ne lui apporterait rien de plus. «Et à 43 ans, j'ai débarqué à Roissy, sans rien. On m'a pris le laissez-passer établi par le consulat de France avant mon départ. Ne me restait plus qu'un formulaire indiquant que j'étais interdite de séjour aux Etats-Unis pendant cinq ans, une valise et 500 dollars donnés par mon père.» Sylvie se revoit suivre un policier qui l'amène au poste de l'aéroport; s'entend bredouiller des demandes dans un français hésitant. «Vous êtes libre», répond simplement le policier. «On m'a lâchée comme ça dans la nature. C'est là que je me suis souvenue de l'Estran, une association dont le consulat de France m'avait donné les coordonnées. J'ai appelé dès l'aéroport, vers 15 heures.» Au bout du fil, une certaine Catherine l'écoute et lui dit: «Prenez un taxi, je vous attends.»

«Je me sentais comme une sardine»

«Estran: portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers», explique le dictionnaire. Mais au cœur du IX^e arrondissement de Paris (10, rue Ambroise-Thomas), c'est le nom d'une association qui accueille des ex-détenus à leur sortie de prison. Structure spécialisée dans l'hébergement d'urgence, elle finance en permanence une quarantaine de chambres d'hôtel pour ces gens jetés sur le sable après avoir essuyé la tempête. Ils sortent le plus souvent de Fleury-Mérogis, de Fresnes, de la Santé ou d'une autre prison française. L'Estran est aussi le seul organisme connu de tous les consulats français dans le monde comme un point du chute possible pour ceux des quelque 1 500 nationaux incarcérés à l'étranger qui risquent une expulsion. L'association leur propose gratuitement une semaine d'hôtel, renouvelable deux fois (dans la pratique, les prolongations peuvent aller jusqu'à six ou sept semaines) dans des établissements bon marché, et surtout des pistes pour trouver un abri moins précaire (foyer, centre thérapeutique). «Je suis restée six semaines dans un hôtel de Belleville, sans savoir

«C'est frustrant. On n'a pas grand-chose à proposer, comparé à leurs attentes et leurs besoins.»
Malika, salariée de l'Estran

ce que j'allais devenir. Je marchais dans les rues jusqu'à épuisement pour faire tomber l'angoisse. Je me sentais comme une sardine avec tous ces gens autour. A Los Angeles, on est le plus souvent seul dans une voiture», se souvient Sylvie. Demander une carte d'identité, prendre des cours de français, trouver un autre toit. Une autre association, le Verlan, finance quelques mois d'hôtel supplémentaires. Puis le centre Cassini, lié aux hôpitaux de

Paris et spécialisé dans la toxicomanie, prend le relais: suivi psychologique et hébergement dans un studio «thérapeutique». «On paie 20 % de ses ressources quelles qu'elles soient, et l'appartement est visité chaque semaine», explique Sylvie. Petit à petit, elle reprend la vie active, se construit un mélange traduction-cours d'anglais qui lui donne pleine satisfaction. Et depuis octobre 1999, elle s'est installée dans une HLM de deux pièces, en proche banlieue. Chez elle. Cet été, elle y recevra son père, un vieil homme de 86 ans— «je lui ai fait beaucoup de bêtises.»

«Le psychologue m'a aidé à voir les faiblesses de mon ca-

ractère, mais aussi ma malchance. Dans une période de grande fragilité, quand j'ai perdu ma mère, je me suis accrochée à la mauvaise chose.» Sylvie raconte qu'elle avait une «bonne situation dans une banque» à l'époque, et que, même toxicomane, elle a pu garder une vie à peu près normale pendant plusieurs années. «Mais tôt ou tard, le crack met fin à tout ça», dit-elle. Ce fut la dégringolade, l'inévitable rencontre avec la justice. «Toujours pour des petits délits, comme des vols dans des magasins. La dernière fois, j'ai été arrêtée avec une quantité minuscule de crack: 0,3 gramme resté collé sur les bords d'un sachet. Mais la drogue est considérée comme un délit majeur aux Etats-Unis.» Puis elle sort une photo de son portefeuille. «Il faut que je parle de mon enfant.» Après s'être débarrassée de la mère, la justice américaine a décidé de basculer le fils de 3 ans dans la catégorie «adoptable», et ce, «dans l'intérêt de l'enfant». La mère vit donc sa triple peine: prison, expulsion, séparation totale et définitive de son fils.

«A la petite semaine»

Bernard, lui, se considère comme interdit de séjour à Saint-Cloud, la ville où il a passé le plus clair de sa vie avant de faire 22 mois et 18 jours de prison. Un éloignement qu'il s'inflige lui-même, par peur des ennuis avec son ex-femme, son ex-famille, ses ex-voisins. «C'est le 19 mars 1998 que j'ai péché les plombs: j'ai mis deux coups de couteau à ma femme, au cours d'une dispute.» Prison, divorce, rupture presque complète avec ses deux filles de 18 et 13 ans. «J'ai seulement deux sœurs qui ne m'ont pas tourné le dos.» A 44 ans, il faut tout recommencer. «A ma sortie, j'ai été hébergé trois nuits chez des curés, près de la prison de la Santé. Vous parlez d'une vue!» Ensuite une étape de sept semaines sous la protection de l'Estran. «On y est soutenu moralement, et l'hôtel où je suis tombé était très bien. Mais c'est à la petite semaine. Angoissant.» Depuis fin mars,

il vit dans une maison d'accueil de l'association, l'Ilot, dans le XI^e arrondissement de Paris. Ce centre d'accueil en permanence 24 résidents — des hommes âgés de 20 à 50 ans, sortant de prison et en situation régulière — pour des séjours de six mois renouvelables. Chacun a sa chambre mais doit se plier aux règles de la vie en groupe. «Il faut respecter des horaires, assurer un service de plongée... Quand on sort de détention, c'est dur. Pendant les deux premières semaines, j'avais l'impression qu'il y avait des barreaux aux fenêtres. C'était affreux. Moralement, je ne tenais pas trop», dit Bernard. Depuis, il a appris à connaître ses congénères, tente de reprendre confiance avec l'aide d'un psy. Prochaine étape: trouver du travail. «J'ai travaillé pendant dix-huit ans comme chauffeur à la mairie de Saint-Cloud, conducteur de bus, routier.» Mais aujourd'hui, il se sent trop cassé physiquement et moralement pour reprendre les rythmes d'antan.

1/2

es
premiers pas
hors de la
prison sont
souvent les
plus difficiles.
Des
associations
comme
l'Estran ou
l'Ilot offrent
une aide
d'urgence.
Dérisoire par
rapport à la
détresse.

«Sept ans d'affilée dehors»

A ses côtés, Joël, un Guadeloupéen de 39 ans, connaît aussi le parcours du chercheur d'emploi avec casier. Arrivé début février via l'Estran, il égrène un CV à

trous, émaillé de séjours en prison. «Je suis venu en métropole pour mon service militaire, et j'ai voulu rester pour trouver du travail. Puis je suis tombé dans la drogue, l'attrait de l'argent facile, explique Joël. Mais j'ai vraiment essayé de m'en sortir autrement. Je suis resté sept ans d'affilée dehors, à galérer d'un boulot d'intérim à l'autre.» De cette période, il exhume cette mission, un soir de réveillon de Noël, dans une entreprise de champagne: «Les salariés réguliers sont tous partis avec un colis. J'ai pensé qu'on me donnerait peut-être une bouteille. On m'a juste dit: "Au revoir monsieur." Il n'en démord pas: le Parlement devrait voter une loi pour obliger les entreprises à prendre un quota d'anciens détenus, pour leur redonner leur chance. Au lieu de ça, il se sent partout comme le coupable idéal de tous les méfaits qui pourraient être commis dans son environnement. «Au moindre pépin, on sera accusé, renchérit Bernard. C'est la hantise du sortant de prison d'être pris dans une rafle. Moi j'ai un sursis, trois ans au-dessus de la tête.»

Vue des locaux de l'Estran, la prison est encore plus proche. Certains des passants qui prennent le café dans l'attente de leur entretien avec l'un des travailleurs sociaux en arrivent directement. Souvent condamnés à des courtes peines à répétition, ils n'ont pas eu l'opportunité de préparer leur sortie (lire ci-contre). Alors qu'en général ceux qui ont purgé plusieurs années de prison ont davantage balisé la sortie. Les échoués à l'Estran, eux, personne ne les attend. «Les récidives et les réincarcérations tuent les relations. Elles embarquent l'individu dans une solitude, une for-

L'Estran en chiffres

- 2236 personnes accueillies depuis l'ouverture en 1996, environ 600 par an.
- Plus de 92,19% sont des hommes (âge moyen: 33 ans).
- La durée de la dernière incarcération était le plus souvent inférieure à un an (60% des cas). Aucune peine supérieure à dix ans.
- Près de 56% présentaient un problème de santé majeur: toxicomanie (46,57%), alcoolisme (23,28%), sida (10,45%), troubles psychiatriques (10,75%), hépatite C (8,96%).
- L'an dernier, 98 personnes (sur 602) ont été exclues, réincarcérées ou ont disparu dans la nature avant la fin de la prise en charge. Pour 105 autres, aucune solution n'a pu être trouvée.

me de bannissement. Pourtant, tous fantasment une vie normalisée: être un salarié reconnu, un père, un amoureux», explique Jean-Marie Thiédey, le directeur de l'Estran. Pas de sélection à l'entrée, ni d'inspection psychologique. «Demander aux gens qui débarquent là d'avoir un "projet" serait incongru, voire indécent.» On pare au plus pressé: un café, une chambre d'hôtel, les moyens de survivre (tickets de restaurant), de circuler (tickets de métro) et de téléphoner. «C'est frustrant. On n'a pas grand-chose à proposer, comparé à leurs attentes et à leurs besoins. Ce sont les gens qui vont le plus mal dans notre société: illettrés, malades», regrette Malika, salariée de l'Estran.

«Fin de séjour sans perspective connue»

Ce matin-là, Gilles et Martine entament le parcours du nouvel arrivant. En quelques questions, un travailleur social fait le point sur leur situation pénale et administrative, leur état de santé, la couverture sociale et médicale dont ils peuvent bénéficier. S'ensuit l'établissement d'un planning des démarches à effectuer et le guidage vers les structures d'accueil les plus adaptées. Des endroits qui s'appellent le Nid, le Raudeau ou la Corde raide. Et qui ont chacun leurs critères de sélection, leurs exigences, leurs spécialités et un nombre de places limité. «Avoir un toit devrait être un droit non lié à un système de contraintes et de sanctions. L'hébergement devrait être détaché de l'accompagnement social», râle Malika. Ces derniers jours, Martine traînait au Samu social. Elle ressort de l'entretien un peu soulagée: ce soir, elle

dormira dans une chambre d'hôtel. Elle dit mélanger Subutex et antidépresseurs, s'embrouille dans son parcours, raconte qu'elle a été condamnée pour recel à cause d'un homme qu'elle ne veut plus jamais revoir. En fait, celui-là même qui l'a accompagnée à l'Estran. «C'est vrai que le mensonge est omniprésent, que les récits ne collent pas forcément avec ce qu'il y a dans le dossier», reconnaît Marie, l'une des travailleuses sociales de l'association. Mais comme

comme ses collègues, elle estime devoir se concentrer sur l'essentiel. «Je ne pose que des questions utiles. Quel usage ferais-je de savoir pourquoi Untel est retombé dans la drogue? En général, il a un psy pour ça. Et il en a souvent marre de raconter les mêmes choses, de répondre à des tas de questions», renchérit sa consœur Claire. Parfois, les réponses aux questions utiles laissent présager un abîme. Appelée à com-

menter le cas d'un de ses protégés lors de la réunion hebdomadaire de l'équipe de l'Estran, Claire commence: «Alors là, c'est...» Vietnamien ne parlant pas un mot de français, sans papiers, sous Subutex, adressé par l'assistante sociale de Fresnes... Autant dire un incasable. Dans les statistiques de l'association, c'est un futur «FSSPC»: «fin de séjour sans perspective connue». Ils étaient 105 l'an dernier, 98 l'année précédente ●

JACQUELINE COIGNARD
photos THIERRY DUDOIT

2/2